

LA TRANSLATION DU CONSTITUANT VERBAL: LE CAS DU XASONGA

Ute Koité-Herschel

La catégorie de l'infinitif que nous préférons appeler par le terme "translation du constituant verbal" a été assez négligée par la théorie linguistique de ces dernières années. A notre connaissance, il n'y a que L. Tesnière qui en a étudié de manière approfondie le fonctionnement pour le Français.

Le propos de cet article est la description du fonctionnement de cette catégorie en xàsonga, un parler du manding de l'ouest.¹ Nous pensons par ailleurs que cette étude pourra éclaircir le mécanisme de cette catégorie grammaticale dans d'autres parlers manding comme en bambara et en mandinka, où le fonctionnement semble être assez semblable.

I. La translation marquée par le morphème translatif xà

On peut identifier en xàsonga, une forme résultante d'un morphème xà et d'une base verbale ou verbo-nominale qui rappelle l'infinitif des langues d'Europe en ce sens qu'elle présente et les caractéristiques du constituant verbal et celles du constituant nominal. Ces caractéristiques sont surtout d'ordre morphologique et syntaxique.

1 cf. notre thèse de 3^e cycle: "Le xàsonga (Mali): phonologie, morphosyntaxe, lexique xàsonga-français et textes." Grenoble, juin 1981.

En effet,

- cette forme ne s'associe ni aux morphèmes marqueurs verbaux, ni aux morphèmes marqueurs nominaux;
- elle assume les fonctions syntaxiques d'un constituant nominal (en xâsonga, la fonction de sujet et de circonstant). C'est en tenant compte de ce critère que L. Tesnière parle de la translation du verbe en nom.
- Elle garde les propriétés de rection d'un constituant verbal à savoir, l'aptitude à régir un nominal en fonction d'objet et de circonstant. Ainsi, un nominal en fonction d'objet peut figurer entre xà et la base verbale de même qu'un nominal en fonction de circonstant est apte à la suivre.
- Elle peut recevoir les mêmes déterminations qu'un verbe.

En énumérant les caractéristiques morpho-syntaxiques du constituant verbal translaté, nous avons vu qu'il peut assumer dans la structure de l'énoncé xâsonga, ou bien la fonction de sujet ou bien celle de circonstant.

Par la suite, nous allons illustrer l'emploi de cette forme en fonction de sujet. En comparant les énoncés

xà mǎningaxaxo xàraŋ (wò) xà xòle
/transl./langue manding-mn./apprendre/(cela)/préd./difficile/ et
"Apprendre la langue manding est difficile."

mǎningaxaxo xàraŋwò xà xòle
/langue manding-mn./action d'apprendre-mn./préd./difficile/
même sens

on constate que la forme verbale translatée commute librement avec un syntagme complétif ou généralement avec des composés nominaux. Ainsi, on préférera à la construction "infinitive"

xà dindŋolu bùwo (wò) mee ke
/transl./enfants/battre/(cela)/préd./faire/
"On ne frappe pas les enfants. litt. Frapper les enfants, cela ne se fait pas."

1 On remarquera que le constituant verbal translaté en fonction de sujet peut être repris par le pronom spécifique wò "cela"; sa présence est néanmoins facultative.

la construction utilisant le composé nominal, tel que:

dindŋ-buwo mee ke même sens
/le fait de battre l'enfant-mn./préd./faire/

Ce comportement de la langue n'est d'ailleurs pas surprenant si l'on tient compte de la productivité de la composition nominale qui la caractérise. Il y a cependant une limite à l'utilisation des composés nominaux. La langue ne peut avoir recours à la composition nominale que dans la mesure où une base verbale ou verbo-nominale transitive est précédée d'un nom en fonction d'objet. Quand le nominal en fonction d'objet est assumé par un pronom réfléchi, seule la construction avec un constituant verbal translaté est possible.

Considérons les exemples suivants:

xà i yaala t̄l̄loo xoto xà d̄li
/transl./pr.r./promener/soleil-mn./sous/préd./agréable/
"Il est agréable de se promener au soleil."/

xà i kùu t̄l̄loo xoto xà d̄li
/transl./pr.r./laver/soleil-mn./sous/préd./agréable/
"Il est agréable de se laver au soleil!"

mais: t̄l̄li-xoto-maalu-xatoo xà xòle
/le fait de couper du riz sous le soleil-mn./préd./difficile/
"Il est difficile de couper le riz au soleil."

L'emploi du constituant verbal translaté est très fréquent en fonction d'expansion. Citons un exemple:

A) à wulita xà xuma mòxoolu teemoo to
/lui/se lever-préd./ms./parler/gens/milieu-mn./à/
"Il s'est levé et a parlé au milieu des gens."

B) à dàlita xà xuma mòxoolu teemoo to
/lui/arriver-préd./transl./parler/gens/milieu-mn./à/
"Il lui est arrivé de parler au milieu des gens."

Ces deux énoncés sont apparemment de structure identique puisque dans les deux cas, un verbe pourvu d'une marque prédicative est suivi d'un verbe introduit par le morphème xà et du fait que le deuxième terme verbal ne manifeste pas de nom en fonction de sujet différent du premier. Or, en manipulant certains termes de l'énoncé, on s'aperçoit que les schèmes syntagmatiques sous-jacents de ces énoncés diffèrent à plus d'un titre.

En effet, dans l'énoncé A le nominal en fonction de circonstant peut soit se placer après le constituant verbal translaté, soit après le constituant verbal conjugué sans que cela entraîne une modification dans le contenu sémantique de l'énoncé. Dans l'énoncé B, par contre, une telle manipulation est impossible sous peine de détruire l'acceptabilité de l'énoncé. On peut effectivement dire:

et à wulita xà xuma mòxoolu teemoo to
à wulita mòxoolu teemoo to xà xuma "Il s'est levé et a parlé au milieu des gens"

tandis qu'un énoncé tel que

*à dàlita mòxoolu teemoo to xà xuma est impossible.

Par conséquent, le constituant verbal principal de l'énoncé B est inapte à régir un nominal en fonction de circonstant. Déjà à ce stade d'analyse, nous avons l'impression que le constituant verbal principal n'admet la présence d'aucun élément (mis à part les particules dicto-modales) entre lui et le deuxième terme verbal.

Après l'examen d'un échantillon d'énoncés de ce type, nous faisons l'hypothèse que l'énoncé A relève d'une construction d'énoncé complexe du type "syndèse additive à sujet commun" et que l'énoncé B relève d'un énoncé simple.

En effet, l'énoncé A qui représente une proposition complexe peut se réduire à deux propositions simples (PC= P₁ + P₂)

à wulita xà xuma mòxoolu teemoo to(PC) se réduit à
à wulita. à xumata mòxoolu teemoo to
P₁ P₂

En prenant comme modèle le schème de la proposition verbale, le schème de la "syndèse additive" en xàsonga peut se schématiser de la manière suivante:

PC= NS p (NO) VP (NC) ms (NO) VP (NC)

ms= morphème de syndèse

Le morphème xà est à considérer ici comme un morphème de syndèse qui a la fonction de coordonner des propositions dont le propre est de ne pas reprendre le nominal en fonction de sujet. En effet, l'emploi de ce morphème correspond partiellement à celui du coordinatif "et" en français.

Pour illustrer l'emploi de cette construction, considérons les énoncés suivants:

à yeleta xà l laa xèndiŋo xooma
/elle/monter-préd./ms./pr.r./coucher/mari-mn./derrière/
"Elle est montée et elle s'est couché derrière son mari."

à sàata xà diŋŋ tuu à s'inaa' bulu
/elle/mourir-préd./ms./enfant-mn./laisser/sa/coépouse-mn./à/
"Elle est morte et elle a laissé son enfant à sa coépouse."

à be j'igila jlo to xà l kuu
/elle/préd./descendre-p'/eau-mn./dans/ms./pr.r./laver/
"Elle rentre dans l'eau pour se laver."

On constate qu'en français, la valeur du morphème relateur *xà* se rend par le coordinatif "et" quand le procès de P_1 est à valeur aspectuelle d'accompli et par un infinitif quand il implique une valeur aspectuelle d'inaccompli.

Concernant l'énoncé B, on remarque qu'il n'est pas possible de réduire cette proposition à deux propositions simples. Nous avons vu aussi que le constituant verbal principal de cette construction ne pouvait recevoir un nominal en fonction de circonstant.

En comparant les énoncés ci-dessous

1) à *vulita mòxoolu teemoo to* "Il s'est levé au milieu des gens."
/lui/se lever-préd./gens/milieu-mn./à/

et

2) à *dàlita xà xuma mòxoolu teemoo to* "Il lui est arrivé de parler
/lui/arriver-préd./transl./parler/gens/milieu-mn./à/ au milieu des gens"

on constate que le constituant verbal translaté par le morphème translatif *xà* assume lui-même, la fonction circonstancielle qui est comparable à celle du nominal qui remplit la même fonction dans l'énoncé 1). Nous arrivons à la conclusion que le morphème *xà* présente un double statut: d'une part, c'est un morphème relateur ou de syndèse et d'autre part, un morphème translatif.

Par conséquent, dans le cas de l'énoncé B, nous avons affaire non pas à une construction du type de "syndèse additive à sujet commun" mais à un énoncé simple constitué d'un prédicat verbal et d'une forme verbale translatée en fonction circonstancielle qui peut s'interpréter comme un cas-limite de syndèse intégrée dont les caractéristiques sont les suivantes:

1) La forme verbale translatée présente de fortes restrictions lexico-sémantiques avec le prédicat verbal. En effet, il n'y a que peu de verbes ou d'expressions qui peuvent s'associer à la forme verbale translatée. Nous avons pu relever quelques lexèmes verbaux compatibles avec une forme verbale translatée mais nous ne prétendons pas à l'exhaustivité de cette liste.

Soient:

- *balaj* "s'efforcer, tâcher"

alu sil i balaj xà ò na xòntonoo lasil ò na mòxoolu na
/vous/préd./pr.r./tâcher/transl./notre/rel./salutation-mn./faire arriver/nos/rel./
"Vous tâcherez de transmettre nos salutations à nos parents." /gens/à/

- *bàli* "empêcher"

mòxo mee n bàli nòg xà sàagl suu
/personne/préd./moi/empêcher/exp./transl./revenir/à la maison/
"Personne ne peut m'empêcher de retourner à la maison."

- *bùla* "laisser"

à xà à bùla xà taxa
/lui/préd./le/laisser/transl./partir/
"Il l'a laissé partir."

- *dàli* "avoir l'habitude, arriver"

- *dèemaa* "aider"

- *sòg* "être d'accord, accepter"

- *à xà xag* "il faut que"

On remarque qu'il y a certains verbes dont le contenu sémantique change quand ils entrent en association avec une forme verbale translatée. Ainsi,

bòyl "tomber" prend la signification de "commencer à faire qch."

à bòylta xà à òininxax "Il a commencé à l'interroger."
/lui/commencer-préd./transl./le/interroger/

sàaqi "revenir" prend la signification de "recommencer à faire qch."

à sàagita xà à ñininxaa "Il l'a interrogé de nouveau."
/lui/recommencer-préd./transl./le /interroger/

sìq "surpasser qn." prend la signification de "savoir, pouvoir"

à maa sìq xà à xàraŋ "Il ne sait pas lire."
/lui/préd./savoir/transl./le/lire/

sòto "obtenir" prend la signification de "finir" et se construit avec un pronom réfléchi.

xèndiqiq xà l sòto xà xuma à ñeq
/jeune homme-mm./préd./pr.r./finir/transl./parler/elle/à/
"Le jeune homme a fini par lui parler."

2) Le constituant verbal constitue avec la forme verbale translaturée, une association particulièrement soudée. Nous avons vu, en effet, qu'aucun élément ne peut séparer le constituant verbal de la forme verbale translaturée. Dans nos réflexions ci-dessus, nous avons envisagé la forme verbale translaturée dans des termes fonctionnels (c'est à dire en assumant la fonction de sujet et la fonction circonstancielle). Mais on pourrait aborder le constituant verbal translaturé, aussi, dans le cadre du prédicat verbal complexe. La base verbale conjuguée aurait le statut d'un auxiliaire du fait qu'il perd ses propres propriétés de rection. Dans ce cas, on aurait le schéma d'analyse suivant:

NS p BV + xà + (NO) + BV (NC)

p

En ce qui nous concerne, il nous semble plus cohérent d'aborder le problème du constituant verbal translaturé en xàsonga, dans des termes mettant en jeu la position et la fonction des constituants syntaxiques dans le cadre de la proposition verbale simple.

Avant d'aborder d'autres mises en forme du constituant verbal translaturé, nous revenons à la construction de l'énoncé complexe du type "syndèse intégrée" pour présenter les observations suivantes.

En comparant deux énoncés comme

A) n be à fe xà taxa "Je veux partir."
/moi/préd./le/avec/transl./partir/

B) n be à fe à xà taxa "Je veux qu'il parte."
/moi/préd./le/avec/lui/préd./partir/

on ne peut s'empêcher de penser qu'il existe une certaine affinité entre le morphème translaturatif xà (A) et le morphème prédicatif de mode injonctif xà (B). Ce n'est probablement pas un hasard que ce soit le même morphème qui apparaît dans ces deux énoncés. Du fait que le prédicatif xà à valeur modale injonctif est beaucoup plus fréquent dans des propositions complexes, nous proposons l'hypothèse suivante: les deux propositions complexes relèveraient du schéma de syndèse intégrée, la proposition A serait du type "syndèse intégrée à sujet commun" et la proposition B du type "syndèse intégrée à sujet indifférencié."

II . La translation non-marquée

Comme nous venons de le voir, la mise en forme du constituant verbal translaturé la plus courante est celle utilisant le morphème translaturatif xà. On peut, cependant, identifier quelques autres mises en forme en xàsonga. Après les lexèmes verbaux taxa "partir" et nàa "venir" par exemple, le constituant verbal translaturé qui occupe la place du nominal en fonction circonstancielle apparaît à la forme radicale c'est à dire non-marqué d'un morphème translaturatif.

Considérons les énoncés suivants:

à taxata l laa "Il est parti se coucher."
/lui/partir-préd./pr.r./coucher/

Ì taxata Ì la futuo darau

/eux/partir-préd./leur/rel./mariage-mn./préparer/

"Ils sont partis préparer le mariage."

à nàata I loo laarago sèmbou to

/elle/venir-préd./pr.r./mettre/lit-mn./côté-mn./à/

"Elle est venue se mettre à côté du lit."

III . La translation marquée par le morphème translatif -la

Quand la base verbale de ces verbes s'associe aux prédicatifs be/nte...-la à valeur aspectuelle d'habituel, le constituant verbal translaté est suffixé d'un morphème -la qui assume ici le rôle de translatif.

Soient les exemples suivants:

à be taxata i tulunna¹

"Elle va s'amuser."

/elle/préd./partir-p'/pr.r./amuser-transl./

à be nàala fùutoo sènela

"Il va cultiver le champ."

/lui/préd./venir-p'/champ-mn./cultiver-transl./

xulugo be nàala xòò' tégela

"La pirogue va traverser le marigot."

/pirogue-mn./préd./venir-p'/étang-mn./traverser-transl./

Nous rappelons que ces verbes associés au prédicatif à valeur aspectuelle d'habituel et au constituant verbal translaté prennent une valeur de prospectif. Nous renvoyons au chapitre V.4.3.4. où nous avons abordé le problème en détail.

Mis à part taxa et nàa, quelques autres lexèmes verbaux comme bàll "empêcher", dàll "avoir l'habitude", bòyi "commencer" etc.² acceptent l'association avec un constituant verbal translaté en -la. Mais il semble qu'il y a encore plus de

1 En contexte nasal, le morphème translatif -la se réalise -na.

2 Veuillez comparer la liste que nous avons dressée pour la construction avec le morphème translatif xà qui correspond à quelques exceptions près à l'utilisation avec le translatif -la.

contraintes d'ordre lexico-sémantique entre le constituant verbal conjugué et le constituant verbal translaté que quand celui-ci est formé avec le translatif xà. D'autrepart, il semble que la mise en forme du constituant verbal translaté avec le morphème translatif xà soit la forme la plus usitée par la langue.

Néanmoins, il existe un certain parallélisme dans le fonctionnement de la forme verbale translatée en -la en fonction circonstancielle et de celle en xà en fonction de sujet. Ainsi, la langue utilise le constituant verbal translaté en -la uniquement avec des lexèmes verbo-nominaux ou verbaux à construction intransitive ou réfléchi. Dans le cas où le nominal en fonction d'objet régi par le constituant verbal translaté n'est pas un pronom réfléchi, la langue a recours soit à la construction avec le morphème translatif xà soit à un composé nominal introduit par la postposition la.

Comparons les énoncés suivants:

n bòyita xumala (le)

"J'ai commencé à parler."

/moi/commencer-préd./parler-transl./foc./

n bòyita n kùula (le)

"J'ai commencé à me laver."

/moi/commencer-préd./pr.r./laver-transl./foc./

mais: n bòyita fàanu-kuo (le) la

/moi/commencer-préd./action de laver le pagne-mn./foc./à/

"J'ai commencé à laver les pagnes."

ou n bòyita xà fàanco kùu

même sens

/moi/commencer-préd./transl./pagne-mn./laver/

On remarquera qu'encore une fois la position de la particule de focalisation le représente un critère précieux pour distinguer entre une forme verbale translatée par le suffixe -la et un composé nominal introduit par la postposition la qui permet de justifier notre découpage et notre analyse syntaxiques.

Prenons pour illustrer ce que nous venons de dire, le cas spécifique du verbe sɔŋ "savoir, pouvoir". A première vue, on a l'impression d'avoir affaire à un constituant verbal translaté en -pa qui assume la fonction circonstancielle dans l'énoncé du fait que la base verbale ne montre aucun indice de nominalisation. Mais en appliquant le test de la particule de focalisation le, on constate qu'elle se place entre la base verbale et la postposition la.

Considérons les énoncés suivants:

- A) n mee sɔŋ xàraŋ ne la "Je ne sais pas lire."
/moi/préd./savoir/lire/foc./ã/
- n mee sɔŋ lɪwru-xaraŋ (ne) la "Je ne peux lire un livre."
/moi/préd./savoir/action de lire un livre/foc./ã/
- n mee sɔŋ sène (le) la "Je ne sais pas cultiver."
/moi/préd./savoir/cultiver/foc./ã/
- n mee sɔŋ fùutu-sene (le) la "Je ne sais pas cultiver de champ."
/moi/préd./savoir/action de cultiver un champ/foc./ã/
- B) n mee sɔŋ tɔguli (le) la "Je ne sais pas piler."
/moi/préd./savoir/action de piler/foc./ã/
- n mee sɔŋ màalu-tugu (le) la "Je ne sais pas piler de riz."
/moi/préd./savoir/action de piler du riz/foc./ã/
- ou
- n mee sɔŋ màalu-tuguli (le) la¹ "Je ne sais pas piler le riz."

D'autre part, nous rappelons que la différence de construction (sans et avec le morphème dérivatif nominalisateur -li) entre la catégorie des lexèmes verbo-nominaux (A) et celle des lexèmes verbaux (B) à construction transitive

¹ Il semble que le nominal màalu-tuguli exprime la spécificité du procès tandis que màalu-tugu exprime sa généralité.

confirme l'existence en xàsonga, de deux classes distinctes: celle des lexèmes verbo-nominaux et celle des lexèmes verbaux.